



## Achat voiture en 2009 et toujours pas de carte grise

Par **kuenzi**, le **27/01/2011** à **13:38**

Bonjour,  
nous avons acheter notre voiture en octobre 2009 chez honda,  
une voiture d occasion,  
en juillet 2010 ils l' ont prise pour l enmener au mine ,  
nous avons les papiers de vente mais toujours pas notre carte grise,  
a force de les appeler, on a obtenue par lettre ecrite et signer une garantie d un an a la date  
qu on recevra la carte grise, puis la revision offerte,  
le probleme s est que sa a changer de proprietaire et quand on les a appeler ils nous on dit  
que s est pas en accord avec eux  
donc toujours pas de papier, la revision a notre charge et plus de garantis  
si on se fait controler par les gendarmes qui paye l amande ?  
est ce que la lettre ecrite est toujours valable?  
est ce qu il faut aller a notre assurance pour faire les demarches pour rendre la voiture si on  
peut la rendre?  
nous etions obliger de changer notre voiture car on a 4 enfants  
merci de votre reponse, car on sait pas quoi faire depuis 1 an et demi